



PREFET DE LA HAUTE-MARNE

Chaumont, le 23 mai 2016.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Elections partielles à AMBONVILLE

Suite à la démission des fonctions de maires et de conseillère municipale de Madame RAGOT Yvette le 12 mai 2016, il convient de compléter un siège au sein du conseil municipal avant de procéder à l'élection du maire.

Les électrices et les électeurs de la commune, inscrits sur la liste électorale close le 29 février 2016, sont convoqués à la mairie d'AMBONVILLE le dimanche 19 juin 2016, de 8 h 00 à 18 h 00 afin de procéder à l'élection d'un conseiller municipal.

Au cas où il serait nécessaire de procéder à un second tour de scrutin, celui-ci aura lieu le dimanche 26 juin 2016, aux mêmes horaires.

Les déclarations de candidatures seront reçues en sous-préfecture de SAINT-DIZIER (Bureau des réglementations et des élections) du lundi 23 mai 2016 au jeudi 2 juin 2016, aux horaires d'ouverture au public- 9 h 00 à 12 h 00 / 14 h 30 à 16 h 30, à l'exception du jeudi 2 juin 2016, où elles seront reçues jusqu'à 18 h 00.

Dans l'éventualité d'un second tour de scrutin, les déclarations de candidatures seront déposées entre le lundi 20 juin – 9 h 00 à 12 h 00 / 14 h 30 à 16 h 30 et le mardi 21 juin 2016 de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 18 h 00.

Pour plus d'informations : <http://www.haute-marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Elections-vie-citoyenne/Elections/elections-municipales>

Contact Presse :

Lysiane Brisbare : 03.25.30.22.54/06.86.80.52.55